



QU'EST-CE QU'UN ÉTIAGE ?

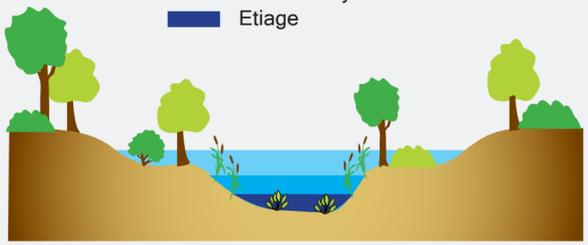
L'étiage d'un cours d'eau correspond à la période de l'année où ses eaux sont au niveau le plus bas, généralement de juin à octobre sur le bassin du Lot. Durant cette période, il est difficile, voire impossible d'assurer les divers besoins en eau sur le bassin. Aussi, depuis 1989, une convention entre EDF et l'Entente Lot permet de déstocker de l'eau depuis les grands barrages hydro-électriques, chaque année, de juillet à octobre, sur le Lot, à partir d'Entraygues-sur-Truyère (Aveyron).

Le débit de la rivière Lot n'est alors plus naturel, on dit qu'il est soutenu.



Cours d'eau à l'étiage

« En été, le débit du Lot n'est pas naturel »



- Crue
- Niveau moyen
- Etiage

Le Lot sans le soutien d'étiage ?

Sans le soutien des débits, les conséquences seraient les suivantes : dégradation de la qualité de l'eau et des milieux, mise en place de restrictions avec limitation de l'irrigation agricole, perturbation des prélèvements pour l'industrie, difficulté de prélèvements pour l'eau potable... Et l'impact touristique serait très important pour la navigation, les activités d'eaux vives, la pêche...

Pourquoi un soutien des étiages ?

La Truyère et le Lot en amont d'Entraygues sur Truyère, sont équipés par d'importants barrages hydroélectriques. **Les exploitants de ces installations laissent s'écouler un débit minimum réglementaire à l'aval des barrages. Ce débit est insuffisant pour garantir à la fois la qualité des milieux et le multi-usage de l'eau, tout au long de la rivière.**

Par ailleurs, tout au long de la rivière Lot, les prélèvements d'eau nécessaires pour couvrir nos besoins et les activités qui dépendent de la rivière sont nombreux. Si le niveau de la rivière est trop bas, il met en péril ces usages et impacte la faune piscicole et les milieux aquatiques.

D'où la nécessité du soutien des étiages qui, grâce au partenariat entre l'Entente Lot et EDF, assure des débits adéquats pour garantir le multi-usage de l'eau, sans porter atteinte au bon fonctionnement des milieux aquatiques.



La retenue de Sarrans sur la Truyère / La retenue de Castelnaud-Lassouts sur le Lot

Les « D.O.E » ?

Pour permettre la satisfaction de tous les usages, des Débits d'Objectifs d'Etiage ou DOE doivent être respectés. Ce sont des valeurs de débits de la rivière fixés en plusieurs points du bassin. La satisfaction de ces DOE est garante de la bonne coexistence entre milieux aquatiques et multi usages de l'eau. L'Entente Lot veille à ce qu'ils soient respectés.



Les échanges permanents entre l'Entente Lot et EDF sont indispensables au bon déroulement des campagnes de soutien d'étiage

LE SOUTIEN DES ÉTIAGES DU BASSIN DU LOT :



« Le soutien d'étiage du Lot est essentiel à la Garonne et à son estuaire girondin »

Garonne

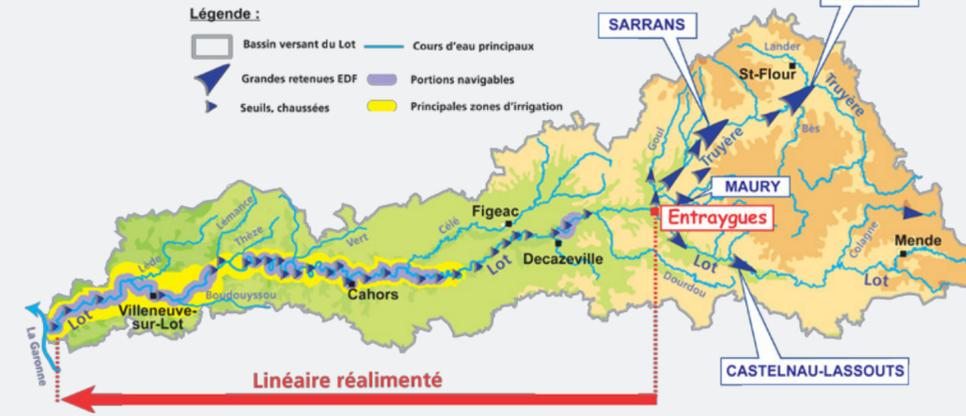
un exemple de solidarité amont-aval.
L'essence même du soutien des étiages est la solidarité entre les usagers à l'amont de la rivière et ceux à l'aval. Il doit y avoir « de l'eau pour tous, d'un bout à l'autre de la rivière », il faut donc concilier l'ensemble des besoins.



QUI LE GÈRE ET COMMENT ?

Chaque semaine, de juillet à octobre, l'Entente Lot envoie des consignes à EDF. Elles contiennent un « débit minimum » qui doit être maintenu en permanence à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot - Truyère). Ces consignes sont fixées en étroite collaboration avec l'ensemble des usagers et des acteurs de l'eau du bassin du Lot par le biais d'un comité de gestion du soutien d'étiage animé par l'Entente Lot et présidé par M. Christian Bernad, Président de l'Association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot et Président du comité technique de l'Entente Lot.

Le soutien des étiages sur le bassin du Lot



L'ENTENTE LOT GARANTIT LA PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES SUR LES LACS DE BARRAGES PAR :

- Le maintien, en partenariat, avec EDF d'un certain niveau d'eau dans les lacs pour permettre la pratique d'activités
- La proposition de l'arrêt des abaissements de certaines retenues en cas de situation délicate sur l'une d'elles
- L'obtention d'un arrêté interdépartemental sur les modalités de production des microcentrales hydroélectriques de l'aval. Ceci afin de limiter leurs impacts sur le transit des débits, et d'économiser l'eau des lacs de barrages.
- L'Entente travaille avec les Chambres d'Agriculture à une meilleure gestion des prélèvements agricoles en temps de crise.

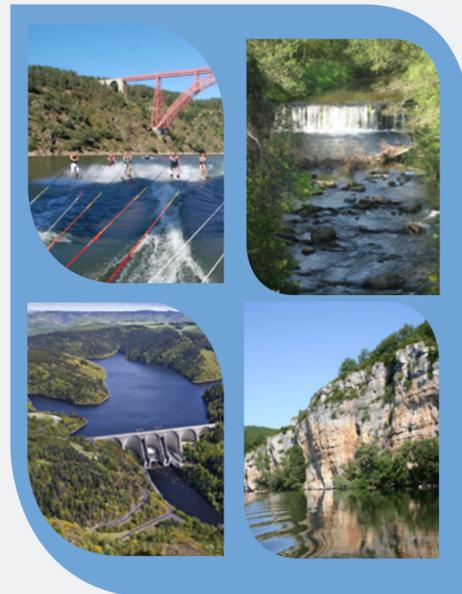
En fonction des conditions hydrologiques (année sèche ou non), l'Entente a la possibilité de cumuler un volume d'eau (jusqu'à 33 millions de mètres cubes) et de le déstocker en fonction des besoins du bassin. Il s'agit donc, chaque année, de gérer au mieux le stock potentiellement disponible. Le volume déstocké vient généralement des lacs des barrages de Castelnaud-Lassouts, de Sarrans, de Maury et parfois de Grandval.



Activités nautiques sur les lacs de barrages

UNE RÉUSSITE EXEMPLAIRE

Même pendant les années les plus sèches (1989-90-91, 2003, 2009, 2011), le soutien d'étiage permet, depuis 25 ans, de garantir le multi-usages de l'eau. Par exemple en 2003, le Lot fut l'une des seules rivières françaises à ne pas avoir eu besoin de mettre en place des restrictions de prélèvements en eau. Cela grâce aux 33 millions de m³ destockés, à une forte concertation et à une gestion amont-aval de la ressource en eau. La concertation entre usagers et acteurs de l'eau est l'enjeu principal pour l'Entente Lot afin de maintenir et d'améliorer la gestion équilibrée de la ressource en eau.



QUELQUES CHIFFRES

17 millions de m³ destockés en moyenne sur le Lot (selon le décompte de la convention), durant la période estivale (du 1^{er} juillet jusqu'au 21 octobre en moyenne)

Plusieurs millions d'€ Les retombées économiques de cette opération sont évaluées à plusieurs millions d'euros par an pour le territoire

9 à 18 m³/s Les consignes de débits à Entraygues-sur-Truyère oscillent entre ces deux valeurs. Pour rappel, le débit minimum obligatoire à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère est de 6 m³/s

Zéro arrêté de restriction des prélèvements en eau sur le Lot réellement depuis 1989

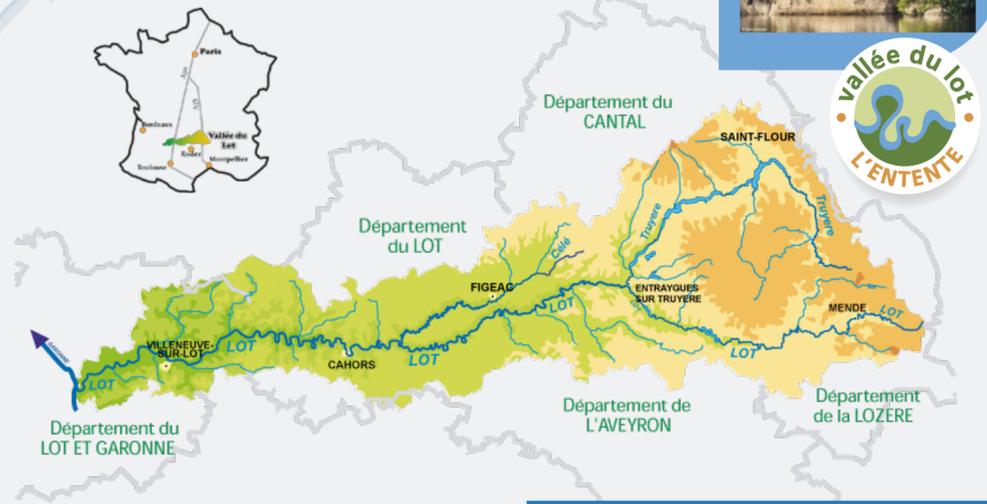
20 consignes sont délivrées en moyenne chaque été par l'Entente Lot

1.5 à 3% Si le soutien des étiages ne provenait que de Sarrans, il représenterait en moyenne 1.5 à 3% du volume qui transite dans l'année

L'ENTENTE LOT

L'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot est un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) composé de 5 départements : Lozère, Cantal, Aveyron, Lot et Lot-et-Garonne. Un EPTB intervient pour l'aménagement et la gestion des fleuves et des grandes rivières à l'échelle géographique d'un bassin ou d'un sous-bassin hydrographique en l'occurrence ici le bassin du LOT.

- L'Entente Lot a des compétences dans les domaines de :
- **l'hydraulique** : gestion des étiages, soutien de l'irrigation, prévention des inondations, impact hydroélectrique...
 - **l'environnement** : qualité de l'eau, préservation des écosystèmes
 - **du développement local** : opération en faveur du patrimoine naturel et culturel du bassin
 - **La promotion touristique** de l'entité « vallée du Lot », particularité de l'Entente.



SE TENIR INFORMÉ

- Suivi des débits en temps réel sur <http://laviedelariviere.valleedulot.com>
- Carte des pluviométries, des prévisions météorologiques et des images radars disponible sur : www.valleedulot.com
- Diffusion d'un bulletin hebdomadaire durant la période d'étiage : téléchargeable sur notre site et envoyé à plus d'une centaine de destinataires. Abonnez vous sur <http://etiage.valleedulot.com>

Le soutien des étiages pour l'Entente Lot c'est :

- 1 ingénieur à temps plein
- plusieurs conventions avec EDF
- l'achat de données Météo-France
- la création et la gestion d'outils de suivi de l'étiage
- 1 lame d'eau radar pluviométrique calculée quotidiennement
- le suivi de 54 stations de mesures des cours d'eau
- le suivi de 38 stations pluviométriques

Informations sur : www.valleedulot.com



25 ANS DE SOUTIEN D'ÉTIAGE 50 ANS D'HISTOIRE

L'année 2013 marque les 25 ans du soutien des étiages sur le Lot. Mais l'histoire débute dès la fin des années 60 où devant la sévérité des étiages, l'extension et l'intensification des cultures, l'augmentation des besoins en eau des villes riveraines, des industries, et des activités nautiques, des réflexions sont engagées par l'Association pour l'Aménagement de la vallée du Lot, présidée par M. Christian Bernad, afin de garantir le multi-usage de l'eau. La priorité est d'avoir une eau en QUANTITÉ et en QUALITÉ suffisante pour éviter les conflits entre usages et la détérioration des milieux aquatiques.



Diverses études sont alors menées, et leurs résultats estiment un volume minimum nécessaire de 33 millions de m³ d'eau pour relever les débits d'étiage lors des années de sécheresse. Deux solutions sont alors envisagées :

- La création d'un barrage à St Geniez d'Olt pour créer une retenue supplémentaire,
- L'utilisation d'une partie des 550 millions de m³ stockés par EDF dans les grandes retenues des barrages.



Au terme d'une importante concertation, et en accord avec EDF, il est choisi d'optimiser le déstockage d'eau à partir des grands barrages hydroélectriques de la Truyère et du Lot, en amont d'Entraygues-sur-Truyère.



Une convention est alors signée entre EDF et l'ENTENTE LOT en mai 1989 pour permettre la réalimentation du Lot. Pour compenser la perte d'exploitation hydroélectrique, une participation financière de 18,5 millions d'euros (121,4 millions de francs valeur 1994) a été mobilisée par l'Entente et ses partenaires. Cette somme permet tous les ans, depuis 1989, de bénéficier du soutien des étiages pendant la durée des concessions hydroélectriques.



« Le Lot est la première rivière du grand sud-ouest de la France à avoir mis en place un soutien d'étiage »

NOUVEAUTE : une vidéo pédagogique sur le fonctionnement du soutien des étiages à découvrir sur le site de l'Entente Lot !



Le soutien des étiages du Lot



<http://25ansSE.valleedulot.com>

Crédits photos : © P. Soissons, Jérôme Morel, EDF, Entente Lot, Syndicat Mixte de Garabit, Smaivot

Faisons un bout de rivière ensemble